

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT PARRES AUX TERTRES

PROJET PEDAGOGIQUE



SEJOUR SKI DU 09 AU 14 FEVRIER 2025



sommaire

1. PRESENTATION DU SEJOUR

- A. Le gîte « Les gentianes »
- B. Restauration
- C. Le public accueilli

2. OBJECTIF DU PROJET PEDAGOGIQUE

- A. Les intentions éducatives

3. LE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

- A. Une journée type durant le séjour
- B. Activités proposées durant le séjour

4. L'EQUIPE D'ANIMATION ET LE ROLE DE CHACUN

- A. Le rôle de la direction
- B. Le rôle de l'animateur
- C. Le rôle du suivi sanitaire
- D. Les réunions

5. L'EVALUATION



1. PRESENTATION DU SEJOUR

Cernix est une commune du département de la Savoie, région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un hameau de Cohennoz. Elle est située à environ 25 km d'Albertville.

La distance entre TROYES et La BRESSE est de 495km dont 6h de route environ en bus + 1 heure de pause.

Départ : dimanche 09 Février 2025 à 9h30

Retour : Vendredi 14 février 2025 à 17h

Ce séjour est organisé avec l'ACM CCMCoole de la Marne avec 34 jeunes et 5 animateurs.

A. LE CHALET « Les gentianes »

Le centre de vacances Les Chalets du Cernix est situé au coeur du village, idéalement implanté à deux pas des pistes de ski.

Il est composé de 3 bâtiments :

- les Campanules (55 places)
- les Carlines (45 places)
- les Gentianes (35 places)



Nous serons hébergés dans le gîte des gentianes. Le gîte des campanules étant attribué à l'autre structure mais proche de quelques mètres.

Le gîte est constitué de 3 niveaux :

- Niveau 0 : salle d'activités, et local à ski
- Niveau 1 : 6 chambres ainsi que des sanitaires et des douches
- Niveau 2 : 3 chambres ainsi que des sanitaires et des douches

B. RESTAURATION

La partie restauration se trouve dans l'autre gîte occupé par le CCMCOOL. Ainsi tous les repas seront pris dans ce bâtiment du petit déjeuner au diner. Un mercredi sera organisé une sortie ski à la journée et des panier repas seront préparés.

C. LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont âgés de 10 à 17 ans révolus, filles et garçons, domiciliés ou non dans la commune de Saint Parres Aux Tertres. C'est un public qui commence à connaître les séjours et la vie en collectivité. Mais la plupart ne partent pas au ski avec leurs parents donc c'est un moyen pour eux de profiter du ski et de l'environnement vosgien durant toute une semaine.

OBJECTIF DU PROJET PEDAGOGIQUE

A. LES INTENTIONS EDUCATIVES

- Favoriser le développement personnel des enfants.
- Découverte du ski Alpin.
- Permettre aux jeunes de profiter d'une ouverture géographique autre que celle du cadre de notre commune.
- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.
- Partager des moments collectifs avec d'autres jeunes

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Développer l'autonomie de l'enfant.	Amener l'enfant à acquérir différentes habitudes.	<p>Apprentissage de l'hygiène : Se laver les mains, se doucher, laver les dents...</p> <p>Gestion de la vie quotidienne : Ranger les chambres, ranger le sac, la valise... Confier des tâches aux enfants du quotidien : Mettre la table, débarrasser, nettoyer... Pour les 14 ans mise en place d'un temps libre en autonomie</p>
Favoriser l'épanouissement de l'enfant.	Respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte son besoin de repos.	Respecter le temps du coucher et du lever. Mettre en place des temps libres.
	Adapter les activités en fonction de la fatigabilité de l'enfant.	Mettre à disposition une boîte à idées, permettre à chacun de s'exprimer.
	Prendre en compte les envies et les demandes de l'enfant.	Jeux libre (Coloriage, jeux de société...) Ne pas forcer l'enfant à participer aux veillées.
Favoriser la vie en collectivité.	Respecter soi-même et les autres en intégrant les notions essentielles de politesse.	Veiller à ce que l'enfant respecte autant les animateurs et les autres enfants avec les premières notions de politesse.
	Respect d'autrui	Respecter les besoins et les envies de l'autre. Favoriser l'échange entre les jeunes des deux structures Impliquer et mettre en place des règles de vie. Elles seront discutées et rappelées quand celle-ci n'auront pas été respectées.

2. LE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

LEVER ET LE COUCHER

Le lever sera échelonné à partir de 8h00 jusqu'à 9h00. Un animateur commencera à 7h45 tous les matins et un autre animateur à 8h. Les enfants seront autonomes, ils devront se préparer et déjeuner pour être prêt à 10h00 pour le début des activités.



Le petit déjeuner sera servi à partir de 8h00 jusqu'à 9h30.

Après la veillée qui se déroule de 20h à 21h30, les enfants devront se préparer de 21h30 à 22h pour le coucher. Ils auront de 22h00 à 22h30 un temps calme dans leur chambre. (Lire, chuchoter...). A 22h30, toutes les portes des chambres seront fermées.

L'HYGIENE

L'équipe d'animation veille à ce que les règles d'hygiène soient respectées (*nettoyage des plans de travail, lavage des mains, nettoyage des locaux...*)

Le suivi d'animateur par chambre incite et aide à adopter quelques attitudes :

- On se douche tous les jours.
- On se brosse les dents après chaque repas.
- On différencie le linge sale du linge propre.
- On se lave les mains avant de manger, en sortant des toilettes.
- On range sa chambre.

Les enfants devront participer aux corvées ménagères :

- Nettoyage de la salle commune, les sanitaires et les couloirs.
- Nettoyage de l'entrée et des extérieurs.
- Il y aura un enfant nommé durant une journée qui aura la responsabilité du nettoyage des chambres.



LES REPAS

Durant le séjour, les repas seront pris en charge par le prestataire sur place en pension complète.

Les enfants aideront à mettre la table et à débarrasser. Un tableau sera mis en place pour les tâches ménagère durant la semaine.

L'équipe d'animation est à table avec les enfants et veille au bon déroulement du repas.

C'est un moment privilégié où l'enfant peut parler de sa journée et de ses envies...L'équipe veille à respecter l'horaire du repas pour ne pas compromettre son bon déroulement.

Ils ont par conséquent une place importante dans l'organisation et sont un moyen d'animation et d'apprentissage à l'autonomie.

A. JOURNEE TYPE DURANT LE SEJOUR

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et des changements pourront avoir lieux en fonction des activités ou autre.

8h00 – 9h30	Lever échelonné. Petit-déjeuner. Toilette, habillage. Rangement.
9h45	Préparation pour les activités
10h15 – 11h45	Activités planning
11h45 – 12h15	Déjeuner.
12h15-12h30	Préparation du matériel
12h30-13h	Déplacement sur site
13h-17h	SKI ALPIN
17H-17H30	Rassemblement Déplacement retour chalet
17h30-17h45	Gouter
17h45 – 19h	Temps libre. Douche. Rangement.
17h00-18h	Accès téléphone
19h – 20h00	Repas du soir.
20h00 – 21h30	Temps d'échange sur la journée. Veillée proposée par l'équipe pédagogique.
21h30-22h00	Pyjama. Brossage de dent.
22h00-22h30	Mise en veille. Coucher.

B. ACTIVITES PROPOSEES DURANT LE SEJOUR

SKI ALPIN

La station Crest-Voland propose diverses pistes pour tous les niveaux de ski du débutant au confirmé. Hors cours de ski avec l'ESF, les enfants seront avec les animateurs par petits groupes en fonction du niveau de ski. Nous adapterons les demies journées en fonction de l'état de fatigue des enfants.

TEMPS LIBRE ET VEILLEES.

Pendant la semaine, nous proposerons des temps libres au gîte avec différents jeux de société, des coloriages... ou tout simplement profiter de la salle commune pour être tous ensemble et échanger. Des veillées seront proposées tous les soirs après le repas. Les enfants ne sont pas obligés de participer aux veillées selon leur état de fatigue.

3. L'EQUIPE D'ANIMATION ET LE ROLE DE CHACUN

L'équipe pédagogique	Rôle durant le séjour	Diplômes
Grimal Loïs	Directeur	Animateur territorial/SST
ATOUI Charlie	Assistante sanitaire	BAFD / BAFA / SST
BOUKHAMLA Issam		BAFA
GRIMAL Loan		BAFA

Durant le séjour, les animateurs de l'accueil de loisirs du CCMCoole seront également là pour assurer l'encadrement. Une vigilance sera apportée pour que des binômes soient établis en respectant le fait que ceux-ci soient constitués d'un animateur de chaque structure.

A. LE RÔLE DE LA DIRECTION

Elle doit être **formatrice, motivante** et être **à l'écoute**.

- Elle doit favoriser la communication entre la direction et l'équipe d'animation.
- Elle doit veiller au bon déroulement du séjour, à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant.
- Elle doit favoriser la mise en place d'un esprit d'équipe.
- Elle est garante du projet éducatif et du projet pédagogique.
- Elaborer le projet pédagogique du service animation en tenant compte des objectifs éducatifs.

B. LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

- Le respect envers les enfants, les familles et de l'équipe d'animation.
- Le professionnalisme. L'animateur doit assurer ses fonctions avec responsabilité et efficacité.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants.
- Développer les capacités, aussi bien physiques qu'intellectuelles de l'enfant, et à favoriser son intégration.
- Mise en place des activités en adéquation aux choix des enfants.
- Savoir préparer une activité (matériel, rythme, adaptation, rangement, ...).
- Etre capable de s'intégrer dans une équipe d'animation.
- Anticiper et improviser de manière efficace.
- Prendre des initiatives.
- L'animateur doit être précis, motivant, à l'écoute, attentif, tolérant et observateur.
- Il doit veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Il doit connaître le projet éducatif et le projet pédagogique.
- Il se doit d'être discret, de ne pas porter de jugement et de ne pas donner d'informations aux parents sans accord de la direction.
- Il doit donner l'exemple (tenue, langage correct, polis...)



C. LE RÔLE DU SUIVI SANITAIRE



Durant le séjour, l'assistant sanitaire sera le suivi sanitaire du séjour.

- Elle veillera régulièrement à la gestion des stocks de l'infirmier, au bon état des trousse à pharmacie et à la bonne tenue du registre sanitaire.
- Elle sera à l'écoute des mineurs, tant sur le plan de la santé, de l'hygiène physique et du bien-être moral.
- Informer les personnes qui concourent au séjour de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant le séjour et s'assurer de la prise des médicaments.
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.



D. LES REUNIONS

La réunion est un temps d'échange, de communication, d'écoute, de proposition, c'est pourquoi nous veillerons à ce que le temps de parole de chacun soit bien respecté.

Avec l'équipe d'animation, nous serons amenés à prendre certaines décisions sur la vie du centre, l'organisation, la préparation, etc....Il est clair que chaque personne aura son mot à dire et pourra donner ou confronter ses idées. Néanmoins, la décision finale appartiendra uniquement au directeur du séjour pour éviter tout conflit ou tout malentendu

Le rassemblement des enfants ainsi que de l'équipe pédagogique du matin, de l'après midi et du soir a pour but:

- D'expliquer le déroulement et les activités de la journée.
- D'échanger (*entre enfant/entre l'enfant et l'équipe pédagogique*).
- D'écouter (*les idées de chacun, de l'équipe pédagogique*).
- De parler de ce qui va et ne va pas (*enfants, équipe pédagogique*).

Une réunion est également organisée, à l'heure du coucher des enfants, afin que l'équipe pédagogique puisse faire le bilan de la journée. Un animateur aura la charge de surveiller le couché ainsi que le bon déroulement de ce temps de repos.

5. L'ÉVALUATION

Tous les soirs après le coucher des enfants, une réunion avec l'équipe d'animation est organisée afin de parler des activités, des problèmes qui sont survenus lors des animations, de la vie quotidienne et de les améliorer. C'est un moment d'échange, de partage dans cette réunion quotidienne.

Les animateurs auront une feuille à remplir juste avant la réunion pour faciliter le bilan en réunion. Voir annexe « Tableau d'évaluation d'une journée ». Ces différentes informations nous permettront en partie, d'améliorer le fonctionnement du séjour.

Le rôle de l'équipe sera d'observer les enfants durant la journée, de créer une activité pour évaluer certains critères. Des forums seront organisés avec les enfants.

A la fin du séjour, un tableau d'évaluation sur les objectifs sera à remplir avec l'équipe.

Tableau d'observation d'une journée

Date :

Animateurs :

Objectifs atteint, en cours ou non :

POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS	REACTIONS ET COMPORTEMENTS	REMARQUES
ACTIVITES/ SORTIES:			
AUTRES TEMPS :			

OBJECTIFS	CRITERE D'EVALUATION	1	2	3	4	5
Développer l'autonomie de l'enfant.	<i>Gestion de l'hygiène sans rappel de l'animateur (Brossage de dent)</i>					
	<i>Chambre propre et vêtements rangés dans l'armoire</i>					
	<i>Valise rangée sans l'aide d'un animateur</i>					
Favoriser l'épanouissement de l'enfant.	<i>Au moins 5 avis dans la boîte à idées</i>					
	<i>Participation de tous les enfants aux activités proposées</i>					
	<i>Coucher respecté</i>					
Favoriser la vie en collectivité.	<i>Respect des animateurs et des enfants</i>					
	<i>Politesse envers les animateurs, enfants et employés</i>					
	<i>Règle de vie respectée</i>					